

Lettre d'information N°2 - 2023

La chasse du grand gibier

La nature évolue, sa perception aussi. La chasse, patrimoine culturel important, demande une initiation, une éducation et une formation. Acteur majeur dans cet environnement, le chasseur participe pleinement à la préservation des milieux et des espèces qui y vivent. Mais ceci ne peut se faire qu'au prix d'une gestion et d'une exploitation rationnelle et durable des ressources renouvelables, fondées sur des vérités biologiques et des réalités économiques.



Obtenir son permis de chasser n'est pas un aboutissement, c'est l'ouverture au monde de la chasse : c'est là que tout commence, avec comme objectif la sauvegarde des habitats, et la régulation pour mieux conserver. Ceci n'écarte en rien l'émotion et la passion qui nous anime, mais cela implique aussi une démarche plus approfondie dans le savoir pour mieux comprendre cette déontologie qui donne du sens à la mort de l'animal aux yeux des autres utilisateurs des espaces naturels et de l'opinion publique. En ce sens, l'ADCGG 26 entreprend chaque année de former et de faire partager ses connaissances et ses pratiques à tous les volontaires pour qui l'acte de chasse ne se réduit pas à sortir son chien et son fusil de septembre à février, mais au contraire à faire mieux comprendre et organiser sa quête en maîtrisant chacune des étapes de ses sorties et à leur préparation.

Formation « élitiste » diront certains stupides ! Elle est ouverte à tout le monde. Vous êtes encadrés par des passionnés, des gens soucieux de transmettre un savoir et un savoir-faire, et dont l'esprit est de conserver en permanence l'humilité et la modestie autorisant à vivre intensément les moments vécus et partagés sur le terrain.

Ce qui est développé au cours de cette formation (dizaine de séances) vendredi soir à la FDC :



- -**Connaissances des espèces, Connaissance de la forêt,**
- -**Gestion des populations de grand gibier,**
- -**Les chiens de chasse pour le grand gibier,**
- -**Sécurité et prévention, Equipement du chasseur, armes, optique, balistique,**
- -**Pathologie du grand gibier, traitement de la venaison, Trophées,**
- -**Législation, réglementation, organisation de la chasse en France.**

Les supports techniques sont fournis. Un livre de révision est nécessaire. En parallèle, une formation avec entraînement sur sanglier courant est également proposée les samedis d'avril et mai.

A l'issue de la formation, et afin de délivrer un diplôme et d'une médaille attestant le niveau de connaissances acquises au terme de ces séances, une épreuve est organisée permettant de récompenser les participants ; Rien n'est obligatoire, mais seule la connaissance approfondie de cette activité qu'est la chasse permet d'en consolider les bases dans une société où sa remise en cause constitue un grand danger.

Alors, si vous souhaitez que cette activité perdure, n'hésitez pas à venir vous enrichir grâce à cette formation qui fera de vous un véritable et ardent défenseur de la nature en exerçant une activité non seulement tolérée mais principalement admise et reconnue pour en assurer sa protection.

Contacts :

Jean Paul BONNARD 06 50 16 17 61, Jean Luc BOUCHET, Christian CHAILLOU 06 65 31 45 00, Denis BRUNEL 06 19 68 05 66, Marie Cécile THOMAS 06 87 41 65 92, Thiery BOGIRAUD 06 77 43 08 63